

Image not found or type unknown



Construction d'une piscine

Par **NARCY JP**, le **11/01/2012** à **05:49**

Je viens de signer (lundi 8 janvier)un contrat de construction d'une piscine et je m'aperçois que celui ci n'est pas complet.

Puis je faire valoir mon valoir mon droit de rétractation ?